



17 mars 2011, pour le soixantième anniversaire de Peuple et Culture Corrèze, la salle Marie Laurent retrouve son nom d'origine : salle de l'Université Populaire. photo LA MONTAGNE

rendez-vous

avril

mardi 5

Projection du film *Rien à perdre* de Jean-Henri Meunier
20h30 - salle Latreille - Tulle
En présence de Fakir, protagoniste du film

vendredi 8

Projection du film *Bernard, ni dieu ni chaussettes* de Pascal Boucher
20h30 - salle des fêtes - Chenailler Mascheix

jeudi 14

Projection du film *Au Nom du père, de tous, du ciel* de Marie-Violaine Brincard
20h30 - salle Latreille - Tulle
avec l'association Rencontres africaines

mardi 26

Diffusion de *LEurope et Tchernobyl* de Dominique Gros
A partir de 20.40 - THEMA : Tchernobyl, l'histoire sans fin - ARTE

du mercredi 4 au dimanche 8 mai

Deuxième partie de la Décade Cinéma et Société
« OUVRIERS, OUVRIÈRES LA CLASSE ! »

édito

Peuple et Culture...

un regard politique sur la vie culturelle
et un regard culturel sur la vie politique.

cinéma documentaire

Rien à perdre de Jean-Henri Meunier (2009-78')

mardi 5 - 20h30 - salle Latreille - Tulle

En présence de Fakir, protagoniste du film

« Ce film est d'abord né d'une rencontre forte et fortuite, dans une rue toulousaine, avec un homme errant « aux semelles de vent », un vagabond gouailleur et lumineux : Phil le Fakir, clown et SDF de son état, lancé alors dans une grève de la faim contre le harcèlement de la Police Municipale et pour le combat quotidien des Enfants de don Quichotte Toulousains. C'était le jour de son anniversaire, il était joyeux et criait qu'il était né le même jour que la mort d'Edith Piaf, dans le même hôpital...

Je savais désormais que ce film serait le portrait d'obscurs flamboyants, d'errants majestueux, de perdants généreux, de déclassés à la classe humaine sans pareille, de figures de l'ombre mises en lumière... Ce film raconte leur vie des hauts et bas, leur combat pour avoir un toit... » Jean Henri Meunier

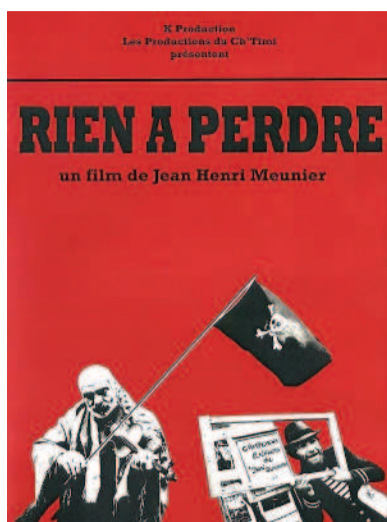
Le réalisateur

Photographe, Jean-Henri Meunier réalise son premier film en 1975 (*L'Adieu Nu*) grâce à l'amitié d'Henri Langlois, fondateur de la Cinémathèque Française. En 1976, il enchaîne avec *Aurais dû faire gaffe le choc est terrible*. *La Bande du Rex* avec Jacques Higelin sort en 1980. Ensuite, il produit *Pochette surprise*, le 1er album de Charlélie Couture sur Island Records.

A la fin des années 80, la rencontre avec l'outil vidéo et avec Maurice Cullaz, ami de toute la planète jazz, lui permet de concilier ses deux passions : le cinéma et la musique, en réalisant des documentaires musicaux : *Smoothie*, pour et avec Maurice Cullaz, tourné de 1988 à 1992, *Tout partout partager* avec Ray Lema, *L. Subramaniam, un violon au coeur*.

Son long métrage documentaire, *La Vie comme elle va* est sorti en salles en mars 2004 et s'est vu décerner le Grand Prix Scam du meilleur documentaire de création de l'année 2004.

Ici Najac, A vous la terre a été sélectionné en Séance Spéciale, Hors-Compétition au Festival de Cannes 2006.



Bernard, ni dieu ni chaussettes de Pascal Boucher (2010-84')

vendredi 8 - 20h30 - salle des fêtes - Chenailier Mascheix



Sur les bords de Loire, Bernard Gainier continue bon gré mal gré à cultiver sa vigne et à partager son vin entre amis au « Bureau », sa cave. À 73 ans, il a toujours vécu seul et reste fidèle à un mode de vie rural qu'il a toujours connu. Bernard est un gardien de la mémoire. Celle du poète local Gaston Couté, héritier de François Villon, qui connut son heure de gloire dans le Montmartre de la Belle Époque. Les deux hommes, qu'un siècle sépare, ont en commun des

idées libertaires et la volonté de témoigner de la condition paysanne des plus humbles. Depuis 25 ans, Bernard écume les salles des fêtes de la région pour faire entendre les textes du poète écrits dans sa « langue maternelle », le patois beauceron. En 2009, il a enregistré son premier CD en solo, une consécration qui le laisse de marbre... « J'chu d'abord un pésan ».

Gaston Couté et Bernard Gainier

En 2011, cela fera un siècle que Gaston Couté a retrouvé sa terre natale des bords de Loire. Emporté par la Fée verte (l'absinthe) et la tuberculose, il n'avait pas 31 ans. Étoile filante dans la nuit montmartroise, son succès dans les cabarets aura duré quelques années. Son personnage de poète-paysan qui dit des monologues en patois a trouvé un écho favorable auprès du public des cabarets artistiques. Mais à partir de 1905 le vent tourne. La France amorce un net tournant idéologique vers des valeurs conservatrices et militaristes. Les portes des cabarets se ferment. Pas question pour lui de renoncer à afficher ses opinions pacifistes et ses idées révolutionnaires. Comme Villon et plus tard Brassens, il perpétuera la tradition médiévale de la chanson de gueux. Ce gueux mendiant, truant ou artiste, pour qui la pauvreté a les traits de l'injustice mais où le fatalisme fait place à la révolte... ou ce gueux vagabond, cheminant au hasard de la vie, libre et jouisseur des plaisirs simples et naturels. Gaston a grandi au Moulin de Clan où son père était meunier. Bernard est un voisin. Il a toujours vécu dans la ferme familiale à deux cents mètres du moulin. Couté, il l'a toujours entendu, il l'a toujours dit. Puis un jour on lui a demandé de dire en public « Le Christ en boué », « Le Gâs qu'à perdu l'esprit »... C'était il y a 25 ans.

Bernard est une vedette à sa manière, l'oeuvre et la gloire posthume de Couté lui ont permis d'affirmer sa singularité, de jouer les provocateurs mais toujours avec humour et sans se prendre au sérieux. L'essentiel est de faire entendre cette poésie qui nous parle d'un temps où la vie était plus rude mais où les lendemains chantaient encore...

Le réalisateur

Cameraman, réalisateur et co-fondateur de la coopérative audiovisuelle « Les Mutins de Pangée », Pascal Boucher a longtemps réalisé des reportages scientifiques pour la télévision et la Cité des sciences. Docu-voyageur il collabore pour Handicap International en Inde et au Népal. Il sillonne la cordillère des Andes où il tourne un documentaire sur les batailles rituelles chez les Indiens Kanas du Pérou, s'interrogeant sur le monde paysan des hauts plateaux : comment résister à une mondialisation synonyme d'uniformisation, de perte des singularités, des identités ? Il participe également à l'aventure des média libres sur Zaléa TV et coréalise le documentaire Désentubages cathodiques. Il est formateur audiovisuel pour le CIFAP (Formation des professionnels de l'audiovisuel, du cinéma, de la musique, du spectacle vivant, du web & de la communication).

Au nom du père, de tous, du ciel de Marie-Violaine Brincard (2010-52')

**jeudi 14 - 20h30 - salle Latreille - Tulle
avec les Rencontres africaines**

D'avril à juillet 1994 au Rwanda, quelques Hutus résistent à la terreur génocidaire et décident d'accueillir et de sauver des Tutsis. Quinze ans plus tard, malgré des tentatives symboliques de reconnaissance, ils peinent à trouver leur place dans la société rwandaise. Aussi est-il plus que jamais nécessaire de rappeler que, face au danger, des êtres savent prendre le risque du sacrifice, par fidélité à leurs valeurs.



Joseph, Joséphine, Léonard, Augustin et Marguerite racontent comment, au péril de leur vie, ils ont caché des tutsis et les ont aidés à s'enfuir. Si le titre évoque les raisons données (éducation, intérêt général, foi) c'est pour mieux rappeler combien il leur était naturel d'aller à l'encontre de la folie collective. Leurs paroles résonnent dans les lieux où ils ont résisté, des collines de Nyanza aux rives du lac Kivu, et rendent ainsi sensible l'humanité dont ils ont fait preuve.

« J'ai commencé par passer beaucoup de temps avec les gens que j'ai rencontrés et dans les lieux où je les ai filmés ; c'était indispensable pour questionner leur présent à l'aune de ce qu'ils avaient vécu ; je voulais tenter de comprendre qui ils étaient, comment et où ils vivaient. C'est avant tout un film de parole, d'une parole jusqu'à présent inexistante. [...] Leurs voix se prolongent parfois dans les lieux qui les entourent, leurs souvenirs intègrent ainsi la mémoire du Rwanda. » Marie-Violaine Brincard

Et aussi

***L'Europe et Tchernobyl* de Dominique Gros (France-2006-59')**

diffusion mardi 26 avril à partir de 20h40 sur ARTE

En avril 1986, le réacteur détruit brûle pendant plus de dix jours. Après être montés à près de 2 000 mètres d'altitude, les gaz radioactifs forment trois nuages qui, poussés par les vents, se dirigent vers la Scandinavie, l'Europe centrale et les Balkans. Même si 70 % des retombées radioactives ont touché la Biélorussie, au nord de Tchernobyl, d'autres régions d'Europe, en Norvège, en Grèce, en Autriche et en France, ont été durablement contaminées.

Des images de synthèse reconstituent l'explosion et la propagation de la radioactivité vers le nord et l'ouest dans les jours qui suivirent l'explosion. Construit comme un voyage transeuropéen sur les traces de ce triple nuage, le film recueille des points de vue parfois divergents quant à ses conséquences. Avec la participation d'associations et d'experts de l'Union européenne, mais aussi de simples citoyens, ce voyage nous conduit aussi dans une zone interdite en Biélorussie, tout près de la centrale (qui se situe, elle, en Ukraine).

Le film montre que la situation n'est pas stabilisée. Environnement, santé et chaîne alimentaire sont affectés pour encore très longtemps et la contamination continue son chemin. En Norvège, par exemple, les populations sami présentent la même concentration de césium radioactif que les voisins immédiats de la centrale. Ils ont été vraisemblablement contaminés par leurs rennes, qui ont eux-mêmes absorbé les radiations contenues dans le lichen. En outre, d'autres



facteurs, par exemple un incendie qui ravage les forêts entourant Tchernobyl, pourraient contribuer à lancer dans l'atmosphère un nouveau nuage radioactif.

Recueillis notamment dans les pays les plus contaminés – la Biélorussie, la Norvège et la Grèce –, des témoignages et des analyses scientifiques parfois contradictoires sur les retombées du nuage radioactif rouvrent un débat occulté.

Questions posées à Dominique Gros, auteure réalisatrice de *L'Europe et Tchernobyl*

Pourquoi avoir choisi d'apporter une dimension européenne à la Catastrophe de Tchernobyl ?

Lorsque Arte en la personne d'Alex Szalat a su que je m'intéressais à l'après Tchernobyl, je lui ai montré lors de notre premier rendez-vous la carte d'Europe réalisée par les différents pays, relevant le taux de césium 137 dix ans après la catastrophe. Cela lui est apparu évident qu'il fallait élargir la question, car comme vous le savez le nuage a beaucoup voyagé...

Etes-vous allée à Tchernobyl même ?

Je suis allée dans différents territoires contaminés en Biélorussie et dans la zone interdite, en Biélorussie, dans un rayon de 20 km, mais non dans la centrale qui se trouve en Ukraine. La population nous a rappelé que les directives au moment de la catastrophe étaient d'évacuer à plus de 60 km mais tout s'est arrêté à 30 km au maximum. L'Union Soviétique s'est démembrée, trois ans après le drame. De fait, l'ingestion de produits contaminés est courante dans tout le pays car la réglementation semble avoir été levée et le principe de dilution avec des produits sains est la seule manière de faire baisser les risques et de reprendre les ventes et les exportations.

Votre film date de 2006, nous sommes en 2011, que pouvez-vous faire comme constat ?

Il semble qu'en France particulièrement, on soit incapable d'aborder sereinement la question du nucléaire. Peut-être que le nucléaire est entaché d'un péché originel qui est celui de la défense militaire ? Je regrette que l'Europe et les associations n'aient pas pu exiger une véritable séparation entre l'OMS et l'AIEA. Il y a conflit d'intérêts et toutes recherches médicales indépendantes sur le terrain sont l'objet de mépris quand ce n'est pas de censure. Enfin, nombreux sont ceux qui veulent comparer un accident nucléaire à un accident chimique. C'est totalement

absurde. Il s'agit dans un cas d'un accident meurtrier certes mais qui n'entache pas le futur de la vie sur terre. Les égyptiens nous ont donné des Pyramides sublimes, de quoi méditer sur la beauté de la vie, de la mort et d'une possible éternité. Nous ne serions donc capables que d'offrir nos poubelles radioactives à nos descendants ? Car chaque centrale nucléaire est une poubelle en devenir et ce en quelques décennies. Soyons sérieux. Je suis d'ailleurs personnellement encore plus inquiète de la prolifération du nucléaire civil que du nucléaire militaire.

le 26 avril prochain, à l'occasion du 25e anniversaire de l'accident de Tchernobyl, ARTE propose une programmation spéciale à partir de 20h40



THEMA : Tchernobyl, l'histoire sans fin

Deux documentaires pour interroger la mémoire de Tchernobyl et questionner son avenir :

Tchernobyl forever, un documentaire d'Alain de Halleux (2011 - 56mn), l'aborde par le prisme de la jeunesse en Ukraine, qui se dénomme elle-même « génération Tchernobyl »

et *L'Europe et Tchernobyl*, de Dominique Gros (2006 - 59mn),

Nouvel appel des 39 Contre la Nuit Sécuritaire* pour le retrait du projet de loi sur les soins psychiatriques **«La liberté peut être aussi thérapeutique»**

Extraits : «Depuis son arrivée au ministère de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy n'a eu de cesse de mettre en œuvre son obsession : assimiler les malades mentaux à des délinquants. En février 2007, sous la pression de la mobilisation des professionnels, des associations de familles et d'usagers de la psychiatrie, il a retiré cette disposition de sa loi de Prévention de la Délinquance. En promettant qu'il y reviendrait

Ce fut chose faite avec son discours, prononcé le 2 décembre 2008 à l'hôpital Érasme d'Antony en tant que Président de la République. L'auteur de l'*Éloge de la Folie* qui a donné son nom à cet établissement psychiatrique a dû se retourner dans sa tombe. « Les malades mentaux sont, selon ce Président, potentiellement dangereux, voire criminels ».

Depuis ce discours, le grand renfermement a commencé. Augmentation des chambres d'isolement, construction de murs, élévation des grillages, installation de caméras dans les hôpitaux et même dans certains services ! Un budget de 70 millions d'euros a été immédiatement débloqué uniquement pour ces équipements sécuritaires. Les moyens, pour les personnels soignants, pour l'amélioration des conditions d'accueil et de soins attendront.

Le pacte républicain qui soutient la séparation des pouvoirs, est rompu : les préfets discréditent les avis des psychiatres, décident contre leur avis. Si l'hospitalisation protège le patient pour des soins, celle-ci devient un enfermement arbitraire quand le préfet refuse la sortie demandée par le psychiatre.

C'est dans ce contexte, dans ce climat délétère et morbide que nous est proposée une modification de la loi de 1990, avec un projet de loi qui donne un cadre juridique à cette dérive sécuritaire.[...]

Au cœur de ce dispositif, un changement paradigmatique sans précédent : l'institution des « soins » sans consentement en ambulatoire.

Depuis la loi de 1838, l'hospitalisation seule pouvait faire l'objet d'une contrainte identifiant les soins à un lieu. Ce projet de loi n'identifie plus l'hospitalisation, mais les soins eux-mêmes à la contrainte, les réduisant à une pure surveillance. L'obligation prend le pas sur le contenu même du soin. Cette dérive vers la surveillance, le contrôle des patients penche dangereusement vers des choix totalitaires, des choix « contrôlitaires ». C'est un lourd tribut : le monde de la psychiatrie, la société française sont-ils prêts à s'y soumettre ? à le payer ?

Il détourne la fonction des soignants vers une orientation de dénonciation [...].

Il impose aux patients d'accepter des « soins » stéréotypés, protocolisés, identiques pour tous. Ils seront sous surveillance, associée à un contrôle de leur dignité : ainsi se met en place une police de l'intime. Il instaure un fichier national, « un casier psychiatrique », de toute personne ayant été soumise ne serait-ce qu'une seule fois aux soins sans consentement.[...]

Il est certainement plus « économique » de contraindre que de créer les conditions dignes et humaines pour soigner.

Ce projet de loi concerne l'ensemble de la société, pas seulement les malades désignés comme dangereux. L'extension du domaine de la norme, - troubles du comportement, désordres psychiques, dangerosité, troubles affectifs - fait qu'un tiers de la population est considéré comme atteinte d'un « trouble psy ».

Mais aussi, il institue la défiance envers les professionnels dans une démarche politique analogue à celle appliquée récemment aux magistrats et à la Justice, comme à d'autres professions.

Aux réponses démagogiques et précipitées à l'émotion suscitée par des faits divers dramatiques, réponses qui ne font qu'accroître et entretenir la peur de l'autre, nous voulons opposer l'élaboration citoyenne de propositions pour une politique de soins psychiatriques du XXIème siècle au plus proche des réalités de terrain.

La psychiatrie est l'affaire de tous.

Nous soignants, patients, familles, citoyens appelons au retrait immédiat de ce projet de loi.»

Le Collectif des 39*, le 20 février 2011.

La loi dénoncée a été votée à l'Assemblée le 15 mars 2011 et sera présentée au Sénat le 8 et 9 avril. Le décret d'application sera effectif à partir 1er août.

pour en savoir plus :

<http://www.collectifpsychiatrie.fr>

<http://www.maiscestunhomme.org>

* Le Collectif des 39 s'est constitué le 12 décembre 2008, autour de l'Appel contre La Nuit Sécuritaire signé depuis par près de 30.000 citoyens. Il réunit des professionnels de la psychiatrie tous statuts confondus (en grande majorité), et des personnes du monde de la Culture et des citoyens qui nous ont rejoints.